

**2024-0004**

## **MAIRIE DE ROQUEBRUNE**

*(Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal)*

L'an deux mille vingt-quatre, le 06 Février, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à 20 heures 30 en session ordinaire à la Mairie de **ROQUEBRUNE** sous la présidence de Monsieur Jacky BRITTON Maire.

Date de la Convocation : le 01/02/2024

**Présents(es)** : Monsieur Jacky BRITTON, Monsieur Denis GRANEREAU, Monsieur Patrice BABIN, Madame Nadège GROUHEL, Monsieur Laurent VAN PAEMELEN, Monsieur Frédéric TRESARRIEU, Madame Angélique PINON, Mme Anne VINOT,

**Absents(es) Excusés(es)** : Madame Jacqueline SIMONINS, Mme Béatrice DUBERNARD, Madame Emeline BURY

**Procuration** : Néant

**Secrétaire de séance** : Monsieur Laurent VAN PAEMELEN

### **Mise en place légal d'un blason communal**

Monsieur le Maire fait part au conseil qu'il serait souhaitable de doter la commune d'une marque symbolique en créant un blason.

En application de la loi du 5 avril 1884, les communes disposent de la souveraineté totale en matière d'armoiries. Ce blason devra constituer un document historique dont la commune pourra faire usage pour ses représentations officielles. La délibération du Conseil Municipal est l'acte officiel, par lequel le blason communal acquiert son existence légale, ou une description de ces armoiries doit être faite.

Monsieur le Maire informe que M BARRAUD Dominique, historien sur le canton du Monségurais en collaboration avec M FERNON Jean-Paul, héraldique reconnu sont les créateurs de ce blason.

Blason et descriptif en annexe de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil autorise comme emblème de la commune ce blason ci-annexé à 4 voix pour 2 voix contre et 2 Abstentions et autorise le Maire a effectuer les démarches nécessaires auprès de M FERNON Jean-Paul pour procéder à l'enregistrement dudit blason dans l'Armorial de France

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

**Le Maire, Jacky BRITTON**



## ROQUEBRUNE



D'or à la cotice en barre de sable chargée de 3 coquilles d'argent et accompagnée en chef d'un écusson ancien de gueules à la croix de Malte d'argent et en pointe d'un rocher de tenné mouvant d'une rivière ondée d'azur

---

Le "rocher brun" allusion à l'étymologie de Roquebrune est posé sur une onde évoquant le Drot. L'écusson à la croix de Malte rappelle la commanderie hospitalière échue à l'Ordre de Malte, édifiée dans le village qui est situé sur le chemin de St Jacques de Compostelle symbolisé par les coquilles au nombre de trois rappelant les trois paroisses de l'Ancien Régime dont est issue la commune de Roquebrune.